Juin 89.

192.

L. S. de Chénier

LETTRE
A
M. LE COMTE
DE MIRABEAU,

L'un des Représentans de l'Assemblée nationale.

Sur les dispositions naturelles, nécessaires & indubitables des Officiers & des Soldats Français & Etrangers.

Par un Officier Français.

FRANÇAIS de tous Etats, pour lesquels il existe une Patrie, pénétrez-vous bien des sentimens qui m'animent. Faites tous vos efforts pour seconder efficacement les vues de cet Ecrit. Il est très-essentiel qu'il soit communiqué à tous les Corps militaires, & qu'il soit lu des soldats. C'est s'immortaliser que de travailler à détourner les malheurs qui menacent notre mere commune.

A V I S.

Il faut lire les Notes après la Lettre, pour ne pas interrompre la lecture de cette derniere.



LETTRE

A

M. LE COMTE DE MIRABEAU,

L'un des Représentans de l'Assemblée nationale.

SUR *les dispositions naturelles, nécessaires & indubitables des Officiers & des Soldats Français & Etrangers.*



Ce 25 Juin 1789.

VOTRE conduite dans ces heureuses circonstances, Monsieur le Comte, est au-dessus de tous les éloges. On se rappelle avec plaisir votre constant acharnement contre le joug odieux de cette aristocratie (*a*), de cette poignée d'oppresseurs qui abusent depuis des siecles du pouvoir de la Nation contre la Nation elle-même. On ne peut oublier cette respectable, cette intraitable énergie que vous avez opposée sans relâche aux ingénieuses véxations de

ce Gouvernement tyrannique. Les lettres que vous adreſſez à vos Commettans ſont ſur les mêmes principes & reſpirent la même fierté. On y voit avec indignation les manœuvres des Privilégiés (*b*). Qu'on les laiſſe, ces lâches, achever de ſe décréditer dans l'eſprit de la Nation. Qu'on les laiſſe, dans leur incroyable délire, pouſſer leur abſurde inſolence juſqu'au dernier période, & laſſer enfin la patience des Français.

Que l'Aſſemblée Nationale ait toujours la même confiance dans vos éloquens coopérateurs (*c*), dans ces eſprits tutélaires de la France. Qu'elle conſerve cette invincible fermeté, garant du ſuccès dans une cauſe ſi inconteſtable.

Qu'elle ne ceſſe d'enviſager la Cour comme un ennemi toujours éveillé, toujours infatigable qui ne perd pas de vue la proie qui lui échappe; qui, dans ſa rage impuiſſante qu'elle veut en vain cacher, met en jeu tous les reſſorts imaginables pour la retenir (*d*).

Qu'elle ſoit toujours en garde contre ſes lâches émiſſaires, contre leurs paroles, leurs projets de conciliation, contre toute leur conduite. Qu'armée d'une juſte défiance, elle interprête tout du mauvais côté.

Qu'elle soit sur tout bien persuadée que cette Cour criminelle ne peut imaginer & faire que du mal. Qu'elle prenne pour délibérer sur ses propositions insidieuses (car elle ne peut en faire d'autres) tout le temps qu'elle croira nécessaire, afin qu'en se jouant de ses intrigues & de ses finesses, après de longs débats & de mûrs examens, une réponse irrévocable lui ôte tout espoir de succès

Qu'elle se garde bien, malgré les oppositions de quelques membres désignés par le mépris public & (e) connus pour être lâchement dévoués aux intérêts de cet odieux Gouvernement, de mettre aucun mystere dans ses démarches; la cause de la Nation doit être débattue publiquement, la Chambre d'Assemblée de ses augustes Représentans doit donc être ouverte à tout Citoyen sans aucune espece de distinction; & sans citer continuellement l'exemple de l'Angleterre qui n'a rien de commun avec la France, le soldat armé ou non a droit d'y entrer, puisqu'étant Citoyen, il participe des mêmes avantages que le reste des Français.

Au contraire, que cette partie de la Nation ignorante & passive jouisse de l'aspect imposant de cette auguste Assemblée; que son oreille se familiarise avec les mots

jufqu'ici fans fignification, de Patrie & de Citoyen; qu'elle foit frappée des difcours éloquens des libérateurs de la France; que le jeu expreffif de leurs phyfionomies & de leurs geftes l'embrâfe d'un faint enthoufiafme; qu'elle fente que fon intérêt & fon bonheur font effentiellement liés à la félicité publique; qu'abattant tout mur de féparation entr'elle & la Patrie, on laiffe cette claffe du Peuple français fe rapprocher du refte de fes frères; qu'elle ne foit plus regardée comme vouée par état au fang & au carnage, & fon ame s'élevera. C'eft alors qu'ils feront les redoutables défenfeurs de la Patrie & non de lâches fatellites armés pour l'affervir.

Je faifis l'occafion de repouffer ici, Monfieur, un foupçon injurieux aux militaires. On a ofé élever cette queftion : Pour qui eft le militaire? Je ne croirai pas qu'on l'ait propofée férieufement. Cette phrafe indique une comparaifon, mais quels font les objets comparés? Je ne connais en France qu'un maître; c'eft les vingt-quatre millions d'hommes militaires & autres repréfentés par l'Affemblée nationale. C'eft la Nation françaife qui peut feule tout ce qu'elle veut, qui jouit feule du pouvoir le plus illimité. Il ne refte donc qu'une petite poignée de gens appellés Privilégiés, mais

bien d'autres l'ont dit avant moi, les Privilégiés ne ſont pas la Nation.

Pour qui eſt donc le militaire ? Pour le ſens commun..... , pour la raiſon ...., pour la liberté ..... , pour l'intérêt de tous .... , pour la Nation françaiſe (*f*). Oui, auguſtes Repréſentans de la Nation françaiſe, j'en profere le ſerment ; je l'atteſte ſur ma tête dévouée à la Patrie, aucun de mes confreres, aucun militaire, aucun de ces hommes pour qui la voix de l'honneur & du devoir, eſt ce qu'il y a de plus ſacré, ne me démentira.

» Nation françaiſe, Patrie, bientôt » l'aſyle de la liberté, s'écrient-ils tous » avec moi : la ligne de ſéparation entre » vous & vos enfans eſt enfin rompue. » Vous ne les avez jamais abandonnés, » jamais ils ne vous abandonneront ; ſes » intérêts ſont eſſentiellement les vôtres. » C'eſt vous qui avez protégé notre débile » enfance ; c'eſt à vous que nous devons » notre exiſtence actuelle ; c'eſt votre » égide qui préſerve nos Dieux pénates. » Vos ſecours & vos bienfaits, pour être » diſtribués par des mains eſclaves, au » nom d'injuſtes oppreſſeurs ridiculement » généreux d'un bien qui ne leur appar- » tient pas, n'en attirent pas moins notre

» entiere reconnaiſſance. C'eſt vous ſeule
» qui êtes le poſſeſſeur légitime ; c'eſt à
» vous ſeule que nous devons tout; c'eſt
» donc vis-à-vis de vous ſeule que nous
» avons des engagemens, & nous en ſen-
» tons toute l'importance.

« Nation françaiſe, Patrie, s'écrient-ils
» tous avec moi : c'eſt vous ſeule, oui, c'eſt
» vous ſeule que nous reconnaiſſons pour
» maître ; c'eſt ſur vos ordres ſeuls que
» nous ſommes prêts à marcher ; c'eſt
» pour vous ſeule enfin qu'à l'envi l'un
» de l'autre, prodigues de notre ſang,
» nous en cimenterons les baſes inébran-
» lables d'une liberté auſſi durable que le
» monde. »

Périſſent les lâches qui, jugeant d'après eux-mêmes des Officiers & des ſoldats français, ont oſé ſoupçonner un inſtant leur honneur & leur fidélité inviolable à la Patrie ! qui ont oſé penſer un inſtant que les Officiers & les ſoldats français, abjurant à la fois le ſens commun & tout ſentiment d'équité, d'humanité, de reconnaiſſance, ſur les ordres d'un miniſtere tyrannique, atroce & toujours appuyé ſur le nom d'un ſeul qu'il trompe ſans relâche, iraient de ſang froid ſe ſouiller du meurtre de leurs parens, de leurs freres, de leurs

amis, de leurs alliés, d'eux-mêmes enfin
Que les Officiers & les Soldats Français dans un fatal aveuglement, dans une démence funeste, desirée par cette aristocratie criminelle, le fer en main, marcheraient dans les Provinces....., dans les provinces dont les deniers fournissent à leur subsistance !

Nation française, Patrie, mere commune, repoussez ces indignes soupçons. J'en fais serment pour la derniere fois au nom des Officiers & des soldats français, au nom de mes généreux & respectables confreres; nos dispositions sont celles de l'honneur, du devoir, de la reconnoissance; elles sont invariables comme la vertu. S'il se trouvait parmi nous ......; mais non parmi nous il n'est point de faux freres. Nous sommes tous animés du même esprit; nous sommes tous embrâsés du même feu que vos augustes Représentans.

Officiers & Soldats français réunissons-nous donc contre cette coupable Aristocratie, contre ce lâche ministere, source impure des malheurs de la France. C'est ce monstre qu'il faut poursuivre jusqu'aux derniers abymes; c'est ses membres sans cesse renaissans qu'il faut enfin disperser; c'est contr'eux seuls qu'il faut diriger nos fers; c'est sur leur souche sanglante, mutilée,

qu'il faut nous acharner sans pitié ; c'est sur elle qu'il faut assouvir notre juste fureur, puis élever l'édifice de la liberté.

Alors, ouvrez-vous bastilles, sortez de vos tombeaux cadavres vivans, dernieres victimes de la tyrannie. Enlevés depuis trente ans du sein de vos freres, reprenez l'usage de vos membres, la France est enfin délivrée. Et vous, disparaissez monumens odieux d'un antique esclavage, & que sur vos débris s'élevent des trophées immortels à la liberté (*g*).

Qu'il me soit permis, en finissant, Monsieur, de proposer quelques doutes. Peu s'en faut que le Peuple, pour être assiégé de tous les fléaux à la fois, n'éprouve encore les horreurs de la famine (*h*). Il paraît cependant certain par la voix publique que les magasins en grand nombre, sont abondamment pourvus. Les grains continuent d'être d'un prix excessif; depuis plusieurs mois le Gouvernement coup sur coup fait annoncer des primes pour en favoriser l'exportation des autres contrées de l'Europe en France. Mais ne serait-ce pas encore là se cacher derriere ses doigts? Ne serait-ce pas encore là son manége ordinaire ? nous savons à quel point cette aristocratie perverse est accoutumée à se

jouer de la vie des Citoyens. Tout en ſe couvrant des apparences, ce qui ne trompe pas tout le monde, ne ſerait-ce pas un moyen ingénieux mais atroce, de ſuppléer aux ſecours pécuniaires dont ces tyrans ont heureuſement abuſé & que les Provinces refuſent enfin, mais trop tard ? Ne ſerait-ce pas une reſſource extrême (car nous en ſommes au point de rencontrer toujours juſte en ſuppoſant le pire) imaginée pour continuer des ſubſides à un Tyran exécré (1), coupable de la guerre la plus injuſte qu'il ſoutient avec la ſubſtance du Peuple français. Monſtre dont la deſtruction prochaine & ardemment deſirée, par une alliance déſaſtreuſe, ſerait une faveur ſignalée du Ciel pour les Français comme pour les malheureux Allemands.

Providence qui veilles ſur les jours de la France, qui depuis ſi long-tems par un miracle continu la ſoutiens dans ſes affreuſes calamités; c'eſt donc à ta juſtice inéxorable

(1) Dans un très-bon écrit intitulé l'orateur des Etats-Généraux pour 1789, je vois en note, page 24, que les aumônes pour les grêlés, l'argent pour les nouveaux hôpitaux & celui provenant de la loterie pour les grêlés ont fait partie des 500,000 livres envoyées chaque ſemaine à l'Empereur. Depuis qu'il veut bien protéger la France, il en a reçu peut-être plus de trois cent millions....., & en France le Peuple meurt de faim !

qu'eſt réſervé le châtiment de tant de forfaits, car enfin la juſtice humaine ſerait inſuffiſante.

Je ſuis, &c.

NOTES.

(*a*) Il y a en France pluſieurs ariſtocraties ; l'ariſtocratie miniſtérielle de laquelle émane eſſentiellement la tyrannie ; l'ariſtocratie de l'épée ; l'ariſtocratie de la robe ; l'ariſtocratie du Clergé ; (celle-ci remonte bien avant dans les annales de la Monarchie. Les Clercs ſeuls poſſeſſeurs de quelques lumieres dans ces ſiécles d'ignorance, s'en ſervirent aiſément pour fonder l'édifice de la puiſſance monſtrueuſe du Clergé. Pouvant tout impunément, il mit en œuvre tout ce qui devait accomplir ſes ambitieux deſſeins, ſe cachant habilement ſous le voile de la religion, religion abſurde qu'il mépriſait au fond du cœur. Cette ariſtocratie qui, dans ces tems reculés, gouvernait la France, s'unit dans la ſuite à l'ariſtocratie miniſtérielle qui n'en devint que plus oppreſſive) ; l'ariſtocratie des

différens Corps; l'ariſtocratie des différentes corporations ; & juſqu'à l'ariſtocratie des Commis. Ces diverſes ariſtocraties, toutes également tyranniques, tiennent par des échelons non interrompus à l'ariſtocratie miniſtérielle. Du tout enſemble, réſulte cette maſſe d'oppreſſion dont le poids énorme, par l'heureux abus des Tyrans, & ſur-tout par le progrès des lumieres, a réveillé la France de ſa longue létargie.

(*b*) Il y a eu ſciſſion dans le premier Ordre des Privilégiés, c'eſt-à-dire dans l'Ordre de la Nobleſſe, les uns étant d'avis d'opiner par tête, les autres d'opiner par Ordre. La minorité, qui eſt pour le premier avis, augmente tous les jours. On agit dans cette Chambre à huis clos. Quant au dernier Ordre des Privilégiés, c'eſt-à-dire le Clergé, l'Ordre des Miniſtres du Dieu de paix, tel on le connaît, tel il s'eſt montré ; entreprenant, ruſé, fourbe, myſtérieux, hypocrite. Tout ſe fait dans cette Chambre ſoigneuſement à hui clos. Ces deux Chambres réunies, un Cardinal Archevêque ſe leva dit-on, & adreſſa à l'Aſſemblée ces paroles impies, incendiaires : » vos peres ont élevé » nos temples, c'eſt ſur vos enfans que » nous comptons pour les ſoutenir ». Quelques-uns de ces enfans ſont d'une in-

ſolence intolérable, & ils en ſeront la victime. Telles ſont les diſpoſitions des Miniſtres du Dieu de paix...... L'infâme Clergé ! mais il eſt un terme à tout...... Le voilà aux dernieres convulſions d'une tardive agonie.............. Il expire.

Les Privilégiés de leur plein pouvoir ſont entrés en vacance. Mais la Chambre de l'Aſſemblée nationale repréſente ſeule la Nation françaiſe ; elle eſt ſeule chargée eſſentiellement & ſans reſtriction de tout ſon pouvoir qui eſt illimité ; & que les Privilégiés ſoient en vacance ou non, elle n'en peut pas moins remplir dans toute ſon étendue, l'objet pour lequel elle s'eſt aſſemblée.

(*c*) Les orateurs de l'Aſſemblée nationale ſont MM.

Le Comte de Mirabeau. On n'accuſera pas cet écrivain de manquer de caractere ni de talent. On ne l'accuſera pas d'encenſer l'autel de la tyrannie. Impaſſible, intraitable malgré les perſécutions multipliées de l'ariſtocratie miniſtérielle, il a fermement perſiſté dans les mêmes ſentimens ; la liberté a toujours eu en lui un défenſeur intrépide. Sans faire un mérite àM. de Mirabeau de ſa déſertion du Corps des Privilégiés en faveur de la Nation, les bons Ci-

toyens & la Patrie doivent lui ſavoir gré de ſon zele. Il eſt dans une activité perpétuelle ; il fait des motions, il encourage, il écrit, il diſcute. Son journal des États-Géraux ou Lettres du Comte de Mirabeau à ſes Commettans, eſt très-intéreſſant & très-bien fait ; il y manie facilement tous les tons avec beaucoup d'eſprit & d'adreſſe ; il y ſoutient toujours avec intrépidité la cauſe de la Nation. Ici il fait toucher au doigt à un Evêque qu'il déraiſonne ; là il releve la bétiſe & l'inſolence d'un Maître de cérémonies, & tout cela fait plaiſir.

J'obſerverai en paſſant que les deux plus fermes appuis de la liberté ſont un Noble & un Eccléſiaſtique. MM. le Comte de Mirabeau & l'Abbé Sieys.

L'Abbé Sieys, écrivain publiciſte, éloquent, courageux, énergique & d'une fierté républicaine ; auteur de pluſieurs excellens ouvrages, entr'autres: Qu'eſt-ce que le Tiers-Etat ? Les Députés de Paris étoient, comme on ſe l'imagine bien, choiſis par le Gouvernement. Parmi ces Meſſieurs étoit M. Bailly célèbre par ſes grands talens, dont l'extérieur calme & tranquille, l'annonçait à la Cour, ſinon comme auxiliaire, au-moins comme un Citoyen indifférent ; on a vu avec une bien grande ſatisfaction

à quel point elle s'eſt abuſée. Autre mortification; M. l'Abbé Sieys, dont les vues patriotiques, & en conſéquence très-contraires à l'ariſtocratie miniſtérielle, s'étaient manifeſtées par des écrits pleins de force, était naturellement exclus de la liſte de ces Députés. Les Repréſentans de l'Aſſemblée Nationale s'étant apperçus que ce vertueux Citoyen manquait, il a été demandé unanimement, & il juſtifie bien la grande idée qu'on a de ſon mérite.

Bailly, Préſident de l'Aſſemblée Nationale, auteur de l'hiſtoire de l'Aſtronomie ancienne & de l'Aſtronomie moderne. Ces ouvrages l'ont placé au rang des Ecrivains du premier ordre du XVIII ſiecle.

Mounier, Rabaud de Saint-Etienne, Target, Bergaſſe, Touret, Robel, Volney, & nombre d'autres dignes des plus grands éloges, & que je regrette ne pouvoir nommer ici, mais dont les noms avec les précédens seront écrits dans les annales de la liberté de la France & ſe trouvent d'avance profondément gravés dans le cœur des bons Citoyens.

(*d*) Je me croirais coupable envers la Patrie, ſi je ne recherchais pas ſoigneuſement toutes les occaſions de dévoiler les manœuvres de cette Cour perfide : ſi de mon

mon côté je ne contribuais pas aussi de tout mon pouvoir à éclairer les embûches de l'aristocratie ministerielle ; elle jouit, comme on dit, de son reste. Elle continue d'employer le langage de l'ancien régime, en le modifiant néanmoins selon les circonstances. C'est elle qui, toujours au nom du Roi, sous de honteux prétextes, a refusé coup sur coup la députation des Représentans de la Nation Françaife, en ajoutant même qu'on ne savait ni le jour, ni l'heure à laquelle on pourrait la recevoir. Quelle indécence révoltante !

C'est elle qui, pour multiplier les embarras de toute espece & tirer en longueur, avait déclaré que la députation ne s'adresserait pas directement au Roi, mais à des Commissaires chargés de le représenter (1).

(1) On se doute de l'accueil que reçut cette proposition. La députation composée de vingt membres, admise enfin au bout de quelques jours à parler directement à la personne du Roi, le Président, M. Bailly, prononça noblement un discours ferme, court & précis. Je ne puis m'empêcher de rapporter une charmante réponse qu'on lui attribue. Quelques aristocrates lui demandant avec empressement quelle posture les Députés de l'Assemblée nationale avaient tenue devant le Roi, il leur répondit avec sa tranquilliité ordinaire & feignant de ne pas comprendre : « Comme le Roi étoit de bout, les Députés n'ont » pas pu s'asseoir. » On se rappellera qu'aux Etats-Géné-

C'eſt elle qui, par une petiteſſe riſible, digne d'un enfant en colere, a décidé la dénomination que des Folliculaires, eſpece vénale & menteuſe, devaient donner à la Chambre de l'Aſſemblée Nationale. Elle oſe même, en employant ſes palliatifs ordinaires, prendre quelquefois un ton menaçant, eſpérant peut-être qu'une heureuſe habitude, & le zèle infatigable de vils agens, rameneraient les Français ſous leur ancien joug.

Les careſſes & les momeries n'ont pas été oubliées. De grands perſonnages daignant pour cette fois s'abaiſſer juſqu'à cette petite partie de la Nation, déſignée jadis ſous le nom de Tiers-Etat, ont eux-mêmes ſollicité cette décoration accordée aux perſonnes de cet Ordre, qui, ne ſe croyant pas apparemment aſſez annoblies par leur mérite perſonnel, veulent s'introduire eux & leurs deſcendans dans les ariſtocraties privilégiées. . . . . . Garde tes décorations de toute eſpece, Cour inſidieuſe, elles ſont fauſſes comme toi. C'eſt la liberté que les

raux de 1614, les Députés de l'Aſſemblée nationale parlerent à genoux. Grands Dieux! quels étoient les François de ce temps là! ce dégré d'aviliſſement excite le rire......... mais l'indignation y ſuccede.

François veulent, & non pas de nouvelles chaînes.

(e) L'un d'eux, dans un lâche & plat écrit contre la liberté des Noirs, veut nous faire entendre que la servitude de ces malheureuses contrées est essentielle à la prospérité des Colonies Françaises. Couvrant le vil intérêt personnel qui l'anime du prétexte de l'intérêt public qui n'existe point pour des ames vénales, il laisse voir bien clairement que lui & quelques-autres Propriétaires d'Habitations ne craignent qu'une diminution de fortune. Quel excès d'impudence ! Qu'attendre d'un tel homme dans ces circonstances ? Un ami de l'humanité a cependant daigné lui répondre !

(f) Les Régimens nationaux ne sont plus ces hordes indisciplinées & féroces qui, faisant la guerre au milieu de la paix, jadis infestaient la France, sous les ordres de nobles brigands qui ne savaient qu'égorger & signer leur nom. Ils sont tout aussi braves, mais ils sont humanisés. La masse de lumieres répandues dans quelques classes de cette Nation éclairée, a pénétré aussi chez le Militaire. Des Officiers distingués dans leur profession, cultivent avec succès les sciences, les belles lettres, les langues étrangeres, anciennes & modernes. Leurs

momens de loisirs sont utilement remplis par la lecture d'excellens ouvrages de morale, de politique, de droit public. Les Militaires ont senti le prix de l'instruction, c'est pour cela qu'ils ne sont plus propres à seconder les vues d'un lâche Ministere. Ils ont senti qu'ils valaient bien la peine de compter pour quelque chose, & que le rôle d'un être passif & servilement dévoué aux ordres d'une poignée de tyrans, n'était qu'un rôle humiliant & indigne de la génération présente. Ils n'ignorent pas qu'il faut actuellement un nouvel ordre de choses & que l'arbitraite ne peut plus exister.

Augustes Représentans de la Nation Française, peres de la Patrie, les Militaires savent que votre intention est d'assurer le bonheur de toutes les classes de Citoyens ; que le sort des Officiers, & surtout celui des malheureux Soldats (1) va

(1) Pour peu qu'on réfléchisse, il n'est que trop clair que ce Gouvernement odieux a bien calculé ce qui pouvait le plus infailliblement dégrader l'espece humaine en France. Il n'a jetté les yeux sur les Soldats que pour en faire les instrumens aveugles du despotisme le plus raffiné. De tout temps cette classe intéressante de Citoyens m'a paru bien inhumainement traitée. Jusqu'à ce que les peres de la Patrie puissent s'en occuper, c'est à vous généreux Officiers, à adoucir la barbarie des Ordon-

être amélioré ; qu'on va détruire cette discipline Wandale qu'on devrait exercer sur les bourreaux qui l'ont imaginée, & qui, pour convenir à des Russes, ne convient pas à des Français; que les Officiers prétendront à tous les grades sans exception; on n'insultera plus un Corps, jusqu'à lui donner arbitrairement pour Chef un freluquet inepte, insolent, & dont la fortune fait tout le mérite, espece métise, qui n'a de l'homme que ce qui le dégrade.

Officiers Français, votre autorité sur

---

nances. Prenez garde que perdant le sang froid sans lequel plus de justice ; pour un tems d'exercice mal fait, pour une étourderie, vous n'ailliez infliger une peine cruelle & avilissante. Les Soldats sont des hommes, ils sont vos freres, ils ont en vous cette confiance aveugle que leur inspirent votre éducation & vos connoissances épurées par le travail. Mais ce sont eux qui vous protegent dans les périls de la guerre ; ils sont les instrumens de votre réputation & ils ne participent qu'aux dangers. Dans un ouvrage relatif aux troupes que je publierai quand il sera tems, je m'occuperai très-particulierement des Soldats. C'est devant les peres de la Patrie que je plaiderai la cause de cette classe innocente & malheureuse. Ces Juges integres écouteront mes justes réclamations *.

* J'y rappellerai les sublimes exemples de patriotisme qu'ont donnés plusieurs Régimens dans les derniers troubles, & le courage de ces braves Officiers qui, pour la Patrie, se sont aveuglément dévoués à l'acharnement de ses bourreaux. J'y parlerai aussi des troupes étrangeres, & j'y développerai le systême politique du Gouvernement à leur égard.

vos Soldats, comme l'autorité du Roi même, c'eſt-à-dire du premier Citoyen, émane eſſentiellement de la Patrie. C'eſt donc à elle ſeule, ou à ſes auguſtes Repréſentans, que vous devez un compte fidèle.

Si vos Chefs, ſi vos Officiers Généraux, agens immédiats du deſpotiſme miniſtériel, ne ſont pas, comme vous, embraſés de l'amour de la Patrie; ils ſont nuls dès ce moment, ſans emploi, ſans pouvoir; vous ne leur devez plus obéiſſance; ils ſont traîtres à la Patrie; ils n'ont donc plus de droit ſur ſes Soldats.

S'ils avoient le deſſein criminel d'uſer de cet aſcendant que donnent le rang, l'orgueil des titres, l'aſpect des uniformes chamarrés, des pompeuſes décorations, & d'anciennes habitudes, ſur cette claſſe timide, ſans culture & abrutie par un long eſclavage; prévoyez tout d'avance, prévenez ſoigneuſement ces trompeuſes illuſions, oppoſez-vous avec fermeté, réuniſſez-vous & ſentez votre force; l'œil de la Patrie eſt ouvert ſur vous.

Les derniers troubles ont fourni des preuves de cet eſprit de régénération qui fait d'heureux progrès dans le Militaire. Pluſieurs Régimens Nationnaux, un entr'autres campé à Rennes, ſe ſont immortaliſés par

leur patriotiſme. La furie miniſtérielle s'eſt alors multipliée, elle s'eſt montrée ſous toutes les formes; lettres de cachet, caſſations, dégradations, &c. Les lâches! Le patriotiſme dégrade-t-il un bon Citoyen? Il n'y a que les vices qui dégradent les hommes; c'eſt donc vous qui êtes dégradés. Un bon Citoyen eſt néceſſairement un homme plein d'honneur; c'eſt donc vous qui n'en avez jamais eu. La Patrie n'oubliera pas les victimes qui ſe ſont dévouées ſi généreuſement, ſur-tout dans un tems où le deſpotiſme miniſtériel était dans toute ſa force, où il redoublait d'activité.

La conduite des Troupes étrangeres dans ces circonſtances leur fait le plus grand honneur, & juſtifie parfaitement l'eſtime & l'amitié que les Français ont toujours eues pour elles. Elles ſavent & elles ont expreſſément déclaré qu'elles étaient les fideles alliés de la Nation Françaiſe non du Miniſtere, & qu'elles rompraient plutôt leurs traités que de rien entreprendre contre la liberté d'aucun Citoyen.

Les Gardes-Suiſſes ont contribué à rétablir le bon ordre à Paris, mais jamais on ne leur a reproché le meurtre de perſonne. Les Suiſſes ſont généralement aimés

& eſtimés, leur franchiſe plaît & intéreſſe. La liberté des hommes eſt un objet ſacré pour le reſpectable habitant des Treize Cantons; s'il oſait y porter une main profane, il ſerait renié de ſon Pays.

Ce n'eſt point le Soldat qui manque de pitié, c'eſt toujours celui qui le commande. On a vu les Gardes-Françaiſes, les larmes aux yeux, aller forcément égorger leurs freres; dernier trait de l'iniquité miniſtérielle. Je prévois tes objections, ariſtocrate imbécile & féroce. C'eſt là, diras-tu, le traitement qui convient aux ennemis du repos public. Mais le Peuple n'eſt-il donc, à tes yeux, qu'une éternelle victime? Qu'appelle-tu ennemi du repos public? Eſt-ce ce malheureux qui, trouvant à peine, dans un travail aſſidu & forcé, de quoi ſoutenir une triſte exiſtence, tiré de ſon repos par des conſeils perfides, ſollicité au crime, s'émeut, & ſuccombe enfin à l'appas d'un modique argent? Ou, eſt-ce le monſtre qui le tente? Demande à ce Miniſtre du Dieu de Paix qu'il prêche & qu'il outrage; qu'il t'explique par quel miracle un malheureux ſans pain, à prix d'argent, peut acheter des complices (1).

(1) Il eſt notoire que pluſieurs de ces malheureux dans

(*g*) Je ne perdrai pas l'occasion de rendre publiquement à M. l'Abbé Raynald les hommages de la plus profonde vénération. Ce célèbre Ecrivain est un de ceux qui ont préparé la révolution actuelle. Ses éloquens écrits, pleins de courage & de fierté, ont affermi les bons Citoyens dans les vrais principes, & ramené les esprits faibles qui s'en écartaient. Bienfaiteur des hommes par ses écrits & par une charité constante, il n'a pas échappé à leur persécution. Fugitif, mais soutenu par une conscience pure, il a été chercher dans d'autres contrées la tranquillité qu'on lui refusoit dans son propre pays. Les années de son exil furent employées en partie à voyager; il parcourut la Suisse où il a fait élever, à ses frais, un Trophée à la liberté.

Puisque de tels hommes ne sont pas exceptés de la loi commune, puisse au moins ce vertueux & intéressant Citoyen, dégagé de toute infirmité, jouir encore long-tems de nos hommages d'amour, de vénération & de reconnaissance!

(*h*) Il n'est plus tems de s'abuser. Les

---

les derniers troubles de Paris, pour faire des partisans, ont offert jusqu'à un louis. Cela me dispense de toutes réflexions : mais le tems dévoilera bien des crimes.

projets du Gouvernement ſont des plus ſiniſtres. Dieux quels affreux préſages! Dois-je achever ? . . . . Oui. Il faut dévoiler ici ces horribles myſteres. Ce Gouvernement cruel n'eſt pas encore ſatisfait des longues ſouffrances du Peuple ; ſa rage meurtriere n'eſt pas encore aſſouvie ; ſon atroce prévoyance s'étend ſur l'avenir ; je frémis en l'écrivant. . . . . Des malfaiteurs payés courent la nuit les campagnes, & ravagent les récoltes futures! Quel eſt donc le but de tant de ſcélérateſſe ? Le voici. Une famine prochaine va ſoulever le Peuple déſolé, le Miniſtere aux aguets ordonnera une deſcente, à main armée, dans les Provinces, & le Peuple toujours victime, puiſqu'il eſt le plus faible, ſera encore égorgé. Le déſeſpoir & l'impatience du joug renouvelleront les maſſacres, & la France mourante, pour finir ſes malheurs, préférera encore ſon ancienue ſervitude.

Voilà rigoureuſement le calcul qu'ils ont fait. Voilà le plan criminel qu'ils ont tracé de ſang-froid. Ils en ont irrévocablement décidé l'exécution, & déja ſe commencent de lugubres préparatifs.

Officiers & Soldats Français, c'eſt nous que ces monſtres deſtinent à l'exécution de

leurs affreux desseins. C'est nous qu'ils engagent, au nom de l'honneur, qu'ils ne connaissent pas, à verser le sang de nos freres ; ils osent nous parler d'honneur, les lâches ! L'honneur consiste à faire cause commune avec nos freres, à nous dévouer tous aveuglement à la Patrie, & à exterminer sans pitié cette poignée de tyrans qui l'oppriment.

Allons généreux Français, défenseurs de la Patrie ; au nom de la Patrie je vous conjure, le moment presse, armons nous de nos glaives redoutables & jurons tous de rapporter les dépouilles sanglantes des tyrans, ou de mourir victimes glorieuses de la liberté.